



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 décembre 2024 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent : Monsieur Michael Simard Conseiller Siège 1

Est aussi présente : Madame Valérie Lemieux Secrétaire d'assemblée

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.0 Ordre du jour
- 0.1 Adoption de l'Ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal du 1 octobre 2024
- 0.3 Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2024
- 0.4 Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2024
- 0.5 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2024

100 Administration générale

- 1.1 Listes des déboursés et des comptes à payer de novembre 2024
- 1.2 Emploi d'été Canada 2025 – Formulaire d'application
- 1.3 Adoption du calendrier des séances du Conseil 2025
- 1.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
- 1.5 Dépôt du registre de déclaration des dons et autres avantages reçus
- 1.6 Modification et adoption de la Politique de prévention de l'incivilité, de la violence et du harcèlement au sein de la municipalité de Blue Sea
- 1.7 Régie inter-municipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) – Budget quote-part 2025
- 1.8 Réaménagement budgétaire
- 1.9 Demande d'appui à la résolution 2024-R-AG330 – Demande de rencontre et d'octroi direct pour le soutien urgent de l'industrie forestière – Cellule de crise forestière de la Vallée-de-la-Gatineau



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 1.10 Demande d'appui à la résolution 2024-R-AG356 – Demande de révision de la répartition des contributions pour les ententes de développement culturel pour les MRC dévitalisées
- 1.11 Adoption du congé du Temps des Fêtes 2024
- 1.12 Approbation du changement de firme d'aviseurs légaux
- 1.13 Approbation de la nomination d'une Directrice des finances
- 1.14 Autorisation de la signature des chèques ainsi que l'accès à Accès D pour la DG
- 1.15 Autorisation de la signature des chèques ainsi que l'accès à Accès D pour la Directrice des finances

200 Sécurité publique

- 2.1 Contrat de l'employé (*reporter au mois prochain*)

300 Transport

- 3.1 Demande à la MRCVG – renforcement de la signalisation routière

400 Hygiène du milieu / Environnement

Aucun point

500 Santé et Bien-être

Aucun point

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Ensemencement de truite en 2025
- 6.2 Dérogation mineure N° 2024-006
- 6.3 Signalisation pour la rampe à bateau au lac Edja
- 6.4 Demande d'une extension pour la refonte du plan et des règlements d'urbanisme auprès du MAMH
- 6.5 Demande de gazebo au presbytère

700 Loisirs et Culture

Aucun point

800 Correspondance

Aucun point

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-12-270

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 3 décembre 2024 soit ouverte à 19h07 en présence de 8 contribuables.

ADOPTÉE

2024-12-271

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 décembre 2024 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

ADOPTÉE

2024-12-272

ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2024 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

ADOPTÉE

2024-12-273

ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 octobre 2024 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

ADOPTÉE

2024-12-274

ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2024 soit adopté tel que déposé par madame Valérie Lemieux.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-12-275

ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 soit adopté tel que déposé par madame Valérie Lemieux.

ADOPTÉE

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-12-276

ADOPTION DES DÉBOURSÉS, DES SALAIRES ET DES REMISES PAYÉS EN NOVEMBRE 2024 ET DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que les déboursés de novembre 2024 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés (incluant remises)	\$
Administration	53 146,58 \$
Sécurité publique	626,75 \$
Transport	17 410,56 \$
Hygiène du milieu – environnement	23 928,11 \$
Santé et bien-être	56,52 \$
Aménagement, urbanisme et développement	46,32 \$
Loisirs et culture	5 109,28 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 8 299,13 \$ Remises fédérales : 3 461,73 \$ RREMQ : 1 129,44 \$ CARRA : 363.02\$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	22 192,05 \$
Comptes à payer (liste suggérée des paiements)	24 982,99 \$
Administration	2 357,62 \$
Sécurité publique	3 408,95 \$
Transport	8 397,82 \$
Hygiène du milieu – environnement	5 809,46 \$
Santé et bien-être	222,89 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$
Loisirs et culture	2 499,01 \$
Chèque annulé	

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-12-277

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2025 – FORMULAIRE D'APPLICATION

Considérant que les demandes financières d'emplois d'été Canada pour la saison estivale 2025 sont ouvertes;

Considérant que les demandes seront acceptées jusqu'au 19 décembre 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unaniment résolu :

D'autoriser madame Valérie Lemieux à compléter, signer et soumettre le formulaire de demande dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada 2025 pour 4 employés.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-278

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unaniment résolu :

Que ce Conseil accepte le calendrier des séances pour l'année 2025 tel que présenté ci-bas :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

Séances ordinaires : premier mardi de chaque mois sauf en janvier, octobre et novembre. Les séances du conseil débutent à **19 heures au centre municipal**

Séance ordinaire Janvier	Mardi	14 janvier 2025
Séance ordinaire Février	Mardi	4 février 2025
Séance ordinaire Mars	Mardi	4 mars 2025
Séance ordinaire Avril	Mardi	1 ^{er} avril 2025
Séance ordinaire Mai	Mardi	6 mai 2025
Séance ordinaire Juin	Mardi	3 juin 2025
Séance ordinaire Juillet	Mardi	1 ^{er} juillet 2025
Séance ordinaire Août	Mardi	5 août 2025
Séance ordinaire Septembre	Mardi	2 septembre 2025
Séance ordinaire Octobre	Mercredi	1 ^{er} octobre 2025
Séance ordinaire Novembre	Mardi	11 novembre 2025
Séance ordinaire Décembre	Mardi	2 décembre 2025

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Note au procès-verbal :

Les déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux sont déposées conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

Note au procès-verbal :

Dépôt de la déclaration des dons et autres avantages en vertu de l'article 6 de la «*Loi sur l'éthique et la déontologie en matières municipales*».

2024-12-279

MODIFICATION ET ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DE L'INCIVILITÉ, DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Considérant les récentes modifications de la *Loi sur les normes du travail*;

Considérant que plusieurs modifications et ajouts doivent être faits à la Politique de prévention de l'incivilité, de la violence et du harcèlement en vigueur à la municipalité de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Fortin Cousineau et unanimement résolu :

Que la municipalité de Blue Sea adopte la Politique de prévention de l'incivilité, de la violence et du harcèlement avec les modifications apportées.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-280

RÉGIE INTER-MUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MANIWAKI (RIAM) – BUDGET QUOTE-PART 2025

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 de la RIAM;

Considérant que, selon l'article 603 du Code municipal du Québec, la RIAM doit dresser son budget à chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

D'accepter le budget de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM) pour l'année 2025, le tout tel que présenté par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

D'autoriser le paiement de la quote-part pour l'année 2025 pour un montant de 9 823,00 \$.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-281

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA FIN D'ANNÉE

Considérant que madame Valérie Lemieux procède au dépôt de la liste des virements budgétaire effectués conformément à la section 7 du règlement de contrôle et suivi budgétaire qu'elle a préparée;

Considérant que les virements de crédits permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement de budget alloué en fonction des dépenses effectuées;

Considérant que le règlement 2014-033 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire prévoit le cadre à l'intérieur duquel la directrice générale, greffière et trésorière peut procéder aux virements budgétaires nécessaires;

Considérant qu'à l'extérieur de ce cadre règlementaire, les virements et affectations proposés doivent faire l'objet d'une approbation du conseil;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

De procéder aux virements de crédits et affectations tels que détaillés par la liste préparée par la directrice générale, greffière et trésorière et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-282

DEMANDE D'APPUI À LA RÉSOLUTION 2024-R-AG330 – DEMANDE DE RENCONTRE ET D'OCTROI DIRECT POUR LE SOUTIEN URGENT DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE – CELLULE DE CRISE FORESTIÈRE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Considérant la réception de la résolution 2024-R-AG330 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour appui;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea désirent donner leur appui pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea appui la résolution 2024-R-AG330 adoptée par le conseil de la MRCVG.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-283

DEMANDE D'APPUI À LA RÉOLUTION 2024-R-AG356 – DEMANDE DE RÉVISION DE LA RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS POUR LES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LES MRC DÉVITALISÉES

Considérant la réception de la résolution 2024-R-AG356 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour appui;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea désirent donner leur appui pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea appui la résolution 2024-R-AG356 adoptée par le conseil de la MRCVG.

Qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-284

ADOPTION DU CONGÉ DU TEMPS DES FÊTES 2024

Considérant que la fête de Noël pour l'année 2024 et le que le Jour de l'An 2025 sont des mercredis;

Considérant que la municipalité offre habituellement un congé du 24 décembre au 2 janvier;

Considérant que le 23 décembre sera un lundi;

Considérant que le 3 janvier sera un vendredi et que les employés terminent de travailler à 12h30 les vendredis;

Considérant que certaines années, les employés ont moins de jours de congé pendant la période des Fêtes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que la municipalité de Blue Sea permette le congé des employés ainsi que la fermeture du bureau municipal du 20 décembre 2024 à 12h30 au 3 janvier 2025 inclusivement.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-285

AUTORISATION DE CHANGER DE FIRME D'AVISEURS LÉGAUX

Considérant que l'aviseur légale de la Municipalité est Me Nadine Bigras ;

Considérant que Me Bigras exerçait son métier d'avocate au sein de la firme RPGL avocats ;

Considérant que Me Bigras pratique désormais au sein de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. ;

Considérant que la Municipalité désire continuer à se prévaloir des services de Me Nadine Bigras ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

D'autoriser le transfert de tout dossier litigieux à la firme Cain Lamarre ;

D'autoriser monsieur le maire Laurent Fortin ainsi que la Directrice générale madame Julie Thérien à signer tous les documents pour donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-286

NOMINATION DE MADAME VALÉRIE LEMIEUX AU POSTE DE DIRECTRICE DES FINANCES

Considérant que la Directrice générale adjointe est en congé de maladie prolongée;

Considérant que la nécessité d'avoir une employée responsable de la gestion de comptes payables et recevables;

Considérant que comité des ressources humaines a effectué sa recommandation de nomination;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le Conseil accepte la nomination de madame Valérie Lemieux au poste de Directrice des finances pour la municipalité de Blue Sea.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-287

AUTORISATIONS AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant l'embauche d'une nouvelle Directrice générale, madame Julie Thérien;

Considérant que madame Thérien devra procéder à la signature des chèques ainsi qu'à diverses opérations bancaires dans le cadre de l'administration de la Municipalité;

Considérant que, pour ce faire, madame Thérien devra avoir son accès au site internet de la Caisse Desjardins;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

Que le Conseil accepte que madame Thérien soit nommée signataire des chèques émis par la Municipalité;

Que le Conseil accepte que madame Thérien ait accès au site internet Accès D afin d'y conclure des transactions dans le cadre de ses fonctions de Directrice générale, pour le bien de la Municipalité.

ADOPTÉE

2024-12-288

AUTORISATIONS AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE DIRECTRICE DES FINANCES

Considérant l'embauche d'une nouvelle Directrice des Finances, madame Valérie Lemieux;

Considérant que madame Lemieux devra procéder à la signature des chèques ainsi qu'à diverses opérations bancaires dans le cadre de l'administration de la Municipalité, en l'absence de la Directrice générale ou à sa demande;

Considérant que, pour ce faire, madame Lemieux devra avoir son accès au site internet de la Caisse Desjardins;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

Que le Conseil accepte que madame Lemieux soit nommée signataire des chèques émis par la Municipalité, en remplacement de la Directrice générale ou à sa demande.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que le Conseil accepte que madame Lemieux ait accès au site internet Accès D afin d'y conclure des transactions dans le cadre de ses fonctions de Directrice des Finances, pour le bien de la Municipalité.

ADOPTÉE

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-12-289

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SRSCSI) – Rapport d'activité année 2024

Considérant que monsieur le directeur du service incendie Éric Lacaille, responsable de l'application du plan des mesures d'urgence, a complété et présenté le rapport annuel d'activités de l'An 7, selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt du rapport annuel d'activités 2024 (An 7) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'en faire parvenir une copie au coordonnateur préventionniste, monsieur Louis Gauthier, de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

D'autoriser monsieur le directeur du service incendie Éric Lacaille à signer ledit rapport.

ADOPTÉE

2024-12-290

AUTORISATION DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT – COMPRESSEUR D'AIR RESPIRABLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

D'autoriser une demande de remboursement auprès de la ville de Maniwaki au montant de 5 489,00 \$ pour le remboursement de l'achat de la station d'air respirable.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

400 HYGIÈNE DU MILIEU



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-12-291

AUTORISATION DE DÉPENSE - ENSEMENCEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 2 500,00 \$ plus les taxes applicables au fournisseur Pisciculture Val-des-Bois afin de procéder à l'ensemencement de truite dans le lac Dénommé.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2024-12-292

AUTORISATION D'APPOSER DES AFFICHES ET DE DISTRIBUER DES DÉPLIANTS DANS LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

D'autoriser Halte-Femme Haute-Gatineau d'apposer des affiches et de distribuer des dépliants dans la Municipalité.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

700 LOISIRS ET CULTURE

2024-12-293

AUTORISATION DE DÉPENSER POUR LE NOËL DES ENFANTS

Considérant qu'à chaque année, la Municipalité amasse des fonds avec la guignolée afin d'acheter des cadeaux pour le Noël des enfants ainsi que pour les familles plus démunies;

Considérant que cette année, avec tous les mouvements de personnel, la municipalité a manqué de temps et d'effectifs pour faire la tournée du village pour la guignolée avant Noël;

Considérant que la Municipalité tient à ce que les enfants ne soient pas pénalisés et reçoivent tout de même un cadeau et participent à la fête;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimentement résolu :

Que la guignolée aura lieu le 14 décembre 2024.

Que le Noël des enfants aura lieu le 11 janvier 2025.

Que la moitié des fonds amassés soit utilisée pour la tenue de la Fête de Noël et, l'autre moitié, remise au comptoir alimentaire l'Essentiel;

Les fonds manquant pour organiser le Noël des enfants seront prélevés du poste budgétaire 02-70190-690 - Noël des enfants afin d'acheter les cadeaux et d'organiser la fête.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2024-12-294

AUTORISATION DE LA TENUE DU FESTIVAL DU LIVRE POUR ENFANTS DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Considérant que la lecture est une excellente activité pour les enfants;

Considérant qu'à chaque année, Scholastic organise un festival du livre pour enfants dans la salle communautaire;

Considérant que Scholastic tient à répéter l'événement encore cette année;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimentement résolu :

De permettre à Scholastic d'utiliser la salle communautaire pour la tenue du Festival du livre pour enfants.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

Monsieur le conseiller Michel Houde désire souligner l'excellent travail de mesdames Valérie Lemieux et Sophie Thonnard Karn pendant cette période de changement administratif.

Note au procès-verbal :

Monsieur le maire Laurent Fortin demande qu'une lettre de remerciement soit envoyée à tous les candidats ayant postuler le poste à la direction générale.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée, madame Julie Thérien, Directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2024 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

Note au procès-verbal :

Il n'y a aucun point pour le transport

Il n'y a aucun point pour l'aménagement, urbanisme et développement

Il n'y a aucune correspondance

Il n'y a aucun varia

Il n'y a aucune question

1100 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h37.

ADOPTÉE

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Laurent Fortin

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Laurent Fortin
Maire